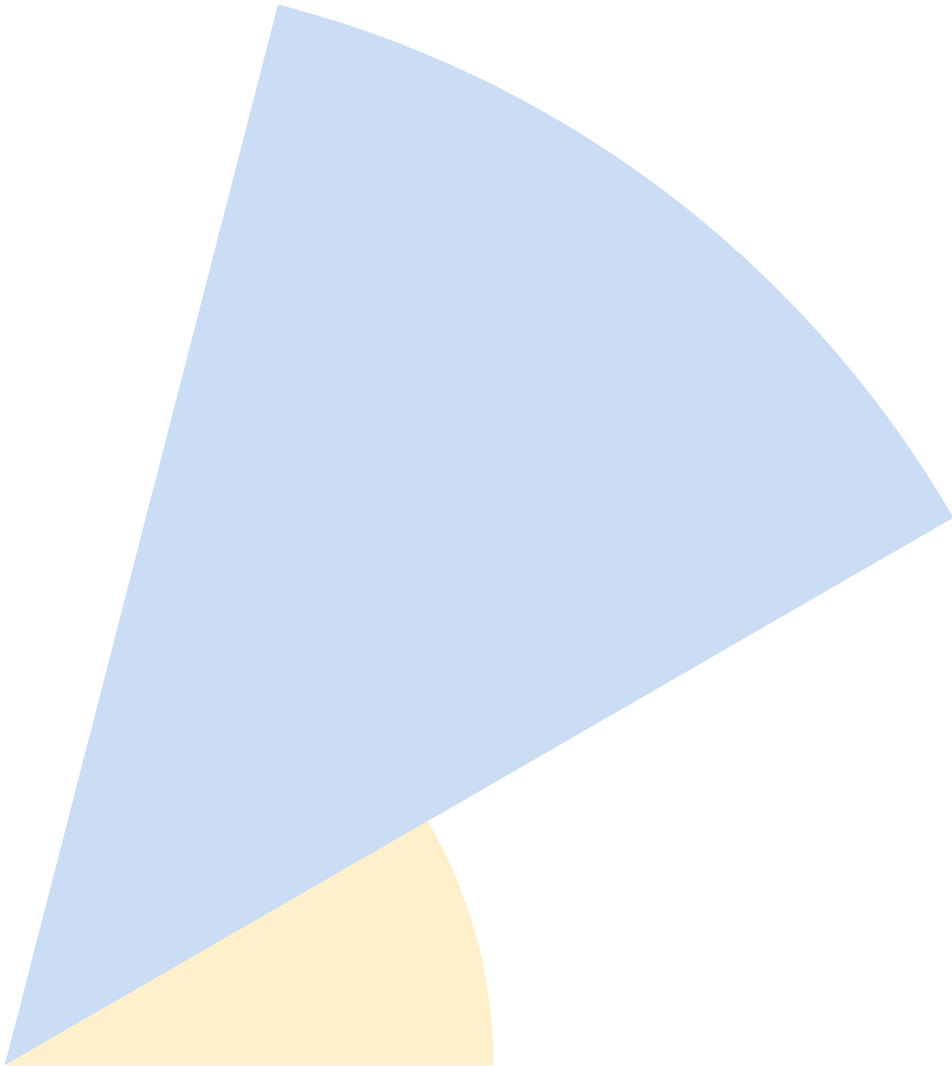


Emploi



Malgré des progrès, une insertion encore faible dans l'emploi et peu de postes à responsabilités

En 2019, seules 27 % des femmes en âge de travailler résidant à Mayotte disposent d'un emploi. Leur taux d'emploi progresse néanmoins en dix ans, alors que celui des hommes stagne. En France métropolitaine, bien davantage de femmes sont en emploi (63 %).

La faible insertion dans l'emploi des femmes à Mayotte s'explique notamment par leur faible niveau de qualification et un secteur privé peu développé. L'offre restreinte en matière de garde d'enfants est également un frein à l'obtention d'un emploi. De nombreuses femmes, sans emploi, souhaiteraient travailler : c'est le cas de 41 % des femmes âgées de 15 à 64 ans, qu'elles soient au chômage ou dans son halo.

Si le diplôme est la clé de l'insertion professionnelle, il l'est moins pour les femmes que pour les hommes à Mayotte : à diplôme égal, une femme est nettement moins souvent en emploi. Leurs débouchés professionnels sont aussi moins diversifiés. Les femmes restent nettement minoritaires dans les fonctions de cadres, même si elles y accèdent plus souvent qu'auparavant. Elles sont aussi à l'origine de près de la moitié des créations d'entreprises individuelles.

Par ailleurs, la représentation des femmes en politique est actuellement inexistante à la tête des exécutifs locaux.

En 2019, à Mayotte, 51 500 personnes ont un emploi, soit 54 % de plus qu'en 2009 (+ 18 000 emplois). Les femmes bénéficient en premier lieu de cette croissance : 21 600 d'entre elles occupent un emploi, contre 11 800 en 2009, soit une progression de 83 % (+ 38 % pour les hommes). De ce fait, la part de femmes sur le marché de l'emploi augmente fortement en dix ans, même si elles demeurent minoritaires : elles occupent 42 % des emplois, contre 35 % en 2009.

Cependant, la hausse de l'emploi ne suffit pas à absorber l'accroissement de la population en âge de travailler. Le marché de l'emploi, encore trop restreint, ne permet pas à toutes les personnes qui le souhaitent de travailler. Ainsi, la part de la population en emploi parmi les personnes âgées de 15 à 64 ans, ou **taux d'emploi**, reste très faible, du fait de l'accroissement démographique rapide. Il ne progresse que de deux points en dix ans pour s'établir à 34 % en 2019, à un niveau deux fois inférieur à celui de la France métropolitaine (66 %).

L'insertion des femmes dans l'emploi reste faible, mais progresse

Seules 27 % des femmes de 15 à 64 ans occupent un emploi à Mayotte en 2019, contre 63 % dans l'Hexagone. Cependant, leur taux d'emploi progresse de 5 points depuis 2009 ► **figure 1**. Cette hausse concerne toutes les tranches d'âges, et

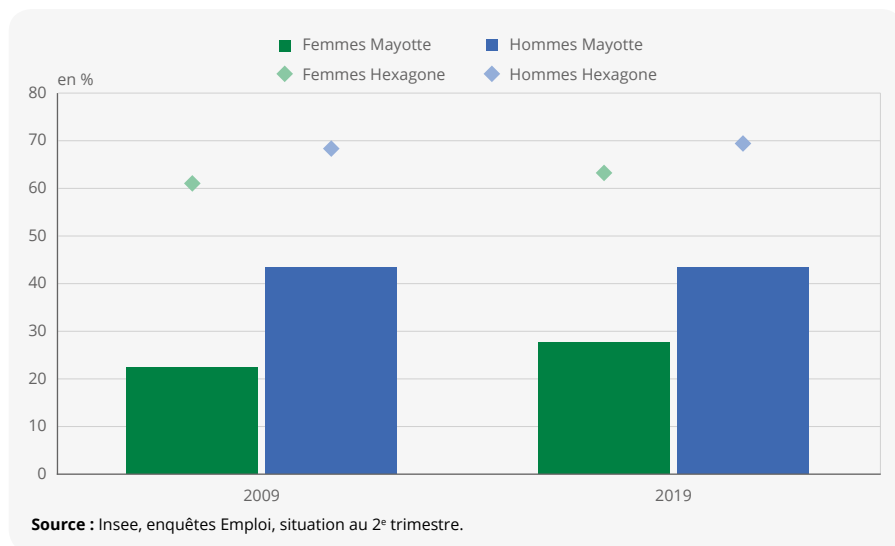
de façon plus marquée les femmes de 50 à 64 ans (+ 7 points). Les hommes sont nettement mieux insérés dans l'emploi (43 %) que les femmes, mais leur taux d'emploi stagne et est aussi largement inférieur à celui des hommes dans l'Hexagone (69 %).

Les femmes nées à l'étranger sont les plus éloignées du marché du travail, du fait d'un niveau d'études très faible voire d'une absence de scolarisation. De surcroît, certaines d'entre elles vivent en situation irrégulière, ce qui ne leur permet pas

d'accéder à un emploi formel. Ainsi, en 2019, seules 19 % des femmes de 15 à 64 ans nées à l'étranger ont un emploi, contre 32 % de celles nées à Mayotte.

À Mayotte, seules 33 % des personnes de 15 à 64 ans sorties du système scolaire détiennent un **diplôme qualifiant** (81 % dans l'Hexagone). La faible qualification de la main-d'œuvre constitue ainsi un obstacle à l'employabilité. L'offre d'emplois est limitée dans une économie qui crée moins de richesses qu'en moyenne nationale et propose donc moins de débouchés dans

► 1. Taux d'emploi des personnes de 15 à 64 ans en 2009 et 2019 à Mayotte et dans l'Hexagone



le secteur privé. La faiblesse de l'emploi à Mayotte s'accompagne donc d'un **chômage** particulièrement élevé : en 2019, 30 % de la **population active** est au chômage, contre 8 % dans l'Hexagone. Le **taux de chômage** est plus élevé encore pour les femmes (35 %) que pour les hommes (26 %).

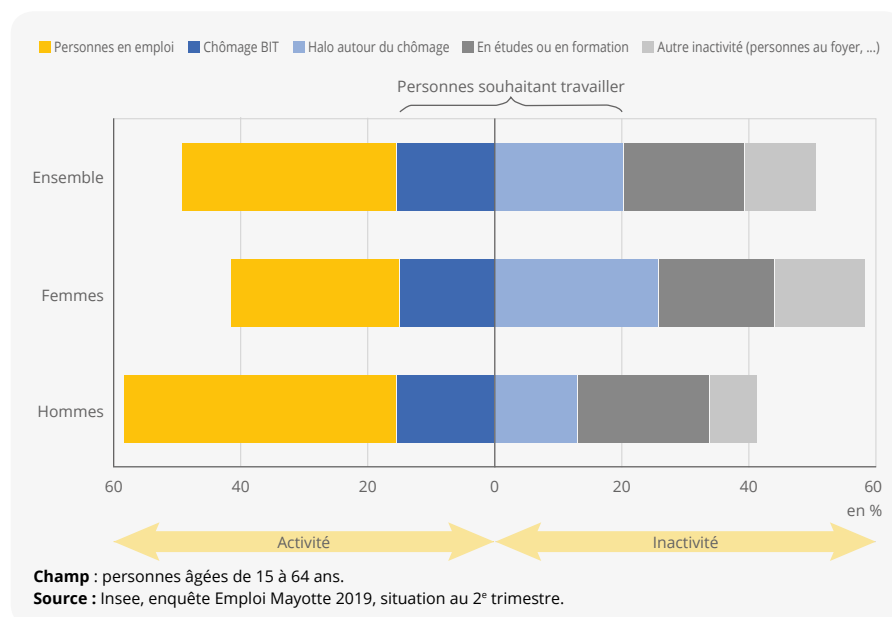
Quatre femmes sur dix souhaiteraient travailler

La moitié de la population de 15 à 64 ans est considérée comme inactive à Mayotte. Outre les élèves, étudiants ou étudiantes et les hommes ou femmes au foyer, beaucoup de personnes sans emploi déclarent souhaiter travailler mais ne satisfont pas aux deux autres critères définis par le Bureau international du travail (BIT) pour être considérées au chômage : elles ne font pas de démarche active de recherche d'emploi ou ne sont pas disponibles immédiatement pour occuper un poste. Elles font partie du **halo autour du chômage**. À Mayotte, être dans le halo autour du chômage est une situation plus fréquente qu'être au chômage. Ce n'est pas le cas au niveau national, ni dans les autres départements ou régions d'Outre-mer (Drom), exceptée la Guyane. Ce sont les femmes qui composent très majoritairement ce halo. De fait, parmi les femmes âgées de 15 à 64 ans, 41 % souhaiteraient travailler, qu'elles soient au chômage (15 %) ou dans son halo (26 %). Les hommes déclarent moins fréquemment souhaiter travailler (29 %) ► **figure 2**.

L'ampleur du halo à Mayotte peut s'expliquer en partie par un découragement à effectuer des recherches effectives d'emploi après plusieurs échecs et également par les difficultés liées à l'irrégularité de la situation administrative de personnes originaires de l'étranger.

Pour les femmes, d'autres difficultés se rajoutent, notamment liées à la garde d'enfants ou l'accompagnement des personnes âgées, incombant principalement aux femmes. En effet, en raison de la fécondité élevée, la présence

► 2. Situation vis-à-vis du marché du travail selon le sexe à Mayotte en 2019



d'enfants dans le ménage est fréquente et la charge de jeunes enfants peut représenter une difficulté pour se rendre disponible rapidement pour occuper un emploi. En effet, l'offre de garde est très limitée sur le territoire (1 place en accueil collectif pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2022). Pour celles qui ont des enfants scolarisés dans le 1^{er} degré, l'absence de cantine scolaire de même que la rotation des classes (un groupe d'enfants le matin, un groupe d'enfants différents l'après-midi) peuvent être aussi des freins à l'obtention d'un emploi. S'ajoutent à ces difficultés les questions de leur mobilité pour chercher ou exercer un emploi, en lien avec le manque de transports en commun et l'absence d'un véhicule ou du permis de conduire.

À niveau de diplôme égal, les femmes accèdent moins à l'emploi que les hommes

Le diplôme est une des clés de l'insertion professionnelle, à Mayotte comme dans les autres territoires français : le taux

d'emploi progresse quand le niveau de formation augmente. À niveau de diplôme équivalent et en dépit d'un marché du travail plus restreint, la population de Mayotte en âge de travailler a autant de chances d'avoir un emploi que celle de l'Hexagone [Fleuret et Paillolle, 2019]. Le niveau de qualification des femmes à Mayotte est plus faible que celui des hommes : 30 % des femmes de 15 à 64 ans ont un diplôme qualifiant, contre 37 % des hommes. Mais à niveau de diplôme égal, les femmes sont nettement moins en emploi à Mayotte que les hommes sur les années 2017 à 2019 ► **figure 3**.

L'écart est particulièrement marqué pour les femmes qui n'ont jamais été scolarisées ou qui ne possèdent pas de diplôme qualifiant ; elles sont deux fois moins souvent en emploi que les hommes sans qualification. Ces femmes se portent peu sur le marché du travail : 6 sur 10 sont inactives, contre 3 hommes sur 10. Le secteur du bâtiment est un des principaux employeurs de la main-d'œuvre non qualifiée, davantage à Mayotte qu'au niveau national, dans des métiers généralement exercés par les hommes. Les hommes non qualifiés sont aussi très majoritaires dans les métiers de gardiennage ou de sécurité, et de conducteurs de véhicule. Les femmes non qualifiées disposant d'un emploi sont principalement agentes d'entretien, vendeuses, employées de maison ou fonctionnaires de catégorie C dans la fonction publique.

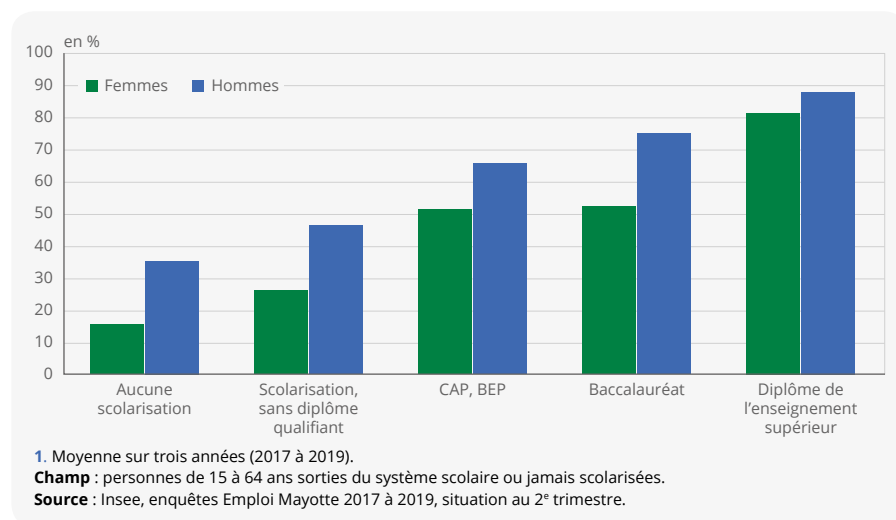
Pour les détentrices d'un CAP ou d'un baccalauréat, l'écart avec les hommes reste aussi particulièrement important : 52 % des femmes détenant l'un de ces diplômes ont un emploi contre 71 %

► Encadré 1 - L'impact de la crise sanitaire sur l'emploi des femmes à Mayotte : des pertes d'emploi en 2020, un rebond en 2021

Au 2^e trimestre 2020, lors du premier confinement lié à la crise sanitaire, la dynamique de l'emploi s'enraye à Mayotte. Malgré le dispositif d'activité partielle, 3 000 personnes perdent leur emploi comparativement à 2019, essentiellement parmi les personnes employées à domicile et non salariées. Les deux tiers de ces emplois étaient occupés par des femmes. En plus des pertes d'emploi, certains postes ont été occupés partiellement du fait du confinement : sur la période, 29 % des femmes et 19 % des hommes en emploi se sont déclarés en situation de **sous-emploi**, les trois quarts pour des raisons de chômage technique ou partiel.

Au 2^e trimestre 2021, l'emploi progresse à nouveau, retrouvant son niveau de 2019 pour les femmes, mais accusant toujours un léger déficit pour les hommes. Dans le même temps, la population en âge de travailler s'accroît : + 5 900 femmes, + 5 000 hommes entre 2019 et 2021. Le taux d'emploi recule ainsi moins fortement pour les femmes (25 % après 27 % en 2019) que pour les hommes (39 % après 43 %).

► 3. Taux d'emploi¹ selon la scolarité ou le plus haut diplôme obtenu et le sexe à Mayotte



des hommes. À ces niveaux de diplôme, les femmes se portent aussi moins sur le marché du travail que les hommes, mais leur taux de chômage est aussi très nettement supérieur à celui des hommes : 30 % contre 16 %.

La différence se réduit pour les personnes diplômées de l'enseignement supérieur, mais reste en défaveur des femmes : 81 % ont un emploi, contre 88 % des hommes. Dans cette catégorie, les femmes sont plus souvent inactives, mais sont aussi davantage au chômage.

Le lieu de naissance, l'âge, une mobilité antérieure vers l'Hexagone ou La Réunion ont aussi un impact sur le fait d'occuper un emploi ou non. À diplôme, lieu de naissance, âge et mobilité identiques, les femmes accèdent significativement moins à l'emploi que les hommes.

La moitié des emplois féminins dans la fonction publique

L'emploi public occupe une part importante de l'emploi à Mayotte, du fait de la faiblesse du secteur privé. Ainsi, sur les années 2017 à 2019, 44 % des emplois relèvent de la fonction publique. Toutefois, ces emplois ne mobilisent que 14 % de la population en âge de travailler, une part équivalente à celle du niveau national. La moitié (51 %) des femmes qui occupent un emploi travaillent dans la fonction publique, tout comme en 2009. Les hommes qui ont un emploi sont moins nombreux à y travailler (39 %), même si cette part progresse sensiblement en dix ans. Les hommes en emploi sont plus souvent salariés dans le secteur privé (43 %) que les femmes (32 %) ► **figure 4**.

Si les femmes travaillent davantage dans la fonction publique, elles sont aussi plus souvent concernées par le **sous-emploi** :

10 % des femmes travaillent à temps partiel mais souhaiteraient travailler davantage, contre 4 % des hommes. Trois fois sur quatre, la personne en sous-emploi n'effectue pas de recherche pour trouver un autre emploi.

Le temps partiel concerne notamment les contrats aidés, qui représentaient 6 % des emplois à Mayotte fin 2018 [Fleuret et Paillolle, 2019]. La plupart des bénéficiaires des contrats aidés sont des femmes (72 %), majoritairement recrutées par les communes, par exemple pour les travaux d'entretien et de nettoyage des écoles.

Des métiers moins diversifiés mais de plus en plus de femmes cadres

Sur le marché du travail, les femmes occupent des métiers moins variés que les hommes. Entre 25 et 54 ans, la moitié de leurs emplois sont répartis au sein de six familles professionnelles, contre neuf pour les hommes ► **figure 5**. Le métier d'enseignant-e est le plus fréquent à Mayotte, pour les femmes (16 % des

emplois) comme pour les hommes (13 % des emplois). Dans l'Hexagone, l'éventail des emplois occupés, par les hommes comme par les femmes, est deux fois plus large.

Le nombre de **cadres** augmente fortement et de manière continue à Mayotte depuis 20 ans : il quadruple presque pour atteindre 4 800 cadres en 2017. Les cadres représentent 12 % des **personnes en emploi** contre 5 % en 1997 [Thibault, 2022].

Entre 1997 et 2017, le nombre de femmes cadres augmente aussi considérablement, passant de 350 à 1 700. Toutefois, les femmes continuent à accéder moins souvent que les hommes aux postes de cadres : en 2017, 36 % des cadres sont des femmes contre 29 % 20 ans avant.

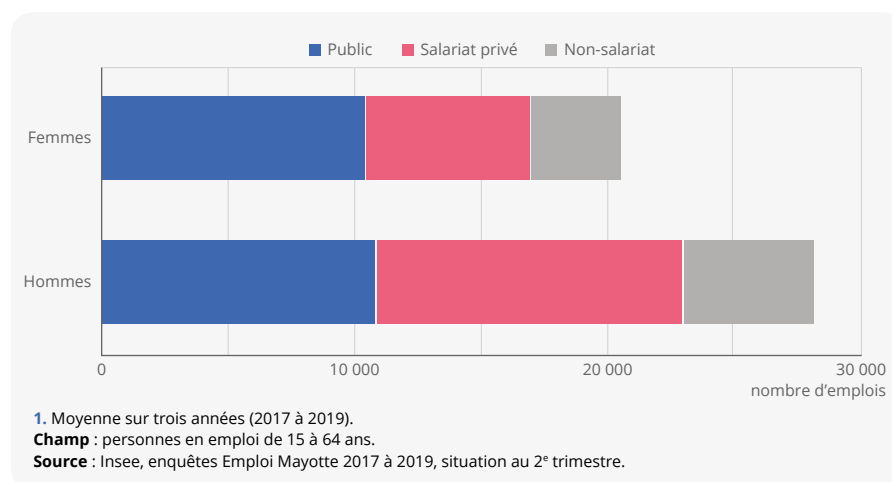
La fonction publique offre les meilleurs débouchés d'emplois de cadres pour les femmes : elles représentent 39 % des professeurs et professions scientifiques et 37 % des cadres dans le reste de la fonction publique. Mais dans le secteur privé, en entreprise, elles n'occupent que 29 % des emplois de cadres. Les femmes natives de Mayotte sont de plus en plus présentes sur les postes de cadres occupés par des femmes : elles occupent 40 % de ces postes en 2017 contre 8 % en 2002.

Les femmes occupent aussi moins souvent les 450 postes qualifiés « **à hautes responsabilités** » (38 %). Il s'agit essentiellement de professions médicales, de droit ou dans l'enseignement supérieur. Seul un quart des postes occupés par des femmes le sont par des natives de Mayotte, mais cette part progresse ces dernières années.

Près d'une entreprise individuelle sur deux créée par une femme

La création d'entreprises est vigoureuse à Mayotte, favorisée par la dynamique de convergence de l'économie de Mayotte

► 4. Répartition de l'emploi¹ par sexe et catégorie à Mayotte



► 5. Familles professionnelles qui concentrent la moitié des emplois à Mayotte en 2017

Femmes		Hommes	
	Part dans l'emploi (en %)		Part dans l'emploi (en %)
Enseignante	16	Enseignant	13
Agente d'entretien	14	Conducteur de véhicules	7
Employée administrative de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	9	Agent de gardiennage et de sécurité	7
Maîtrise des magasins et intermédiaire du commerce	4	Armée, police, pompier	5
Aide-soignante	4	Ouvrier qualifié du gros œuvre du bâtiment	5
Profession intermédiaire administrative de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	4	Ouvrier non qualifié du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics	4
	51	Agent d'entretien	4
		Employé administratif de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	4
		Ouvrier qualifié du second œuvre du bâtiment	3
			51

Champ : personnes de 25 à 54 ans.

Source : Insee, Recensement de la population 2017, exploitations complémentaires.

vers les standards nationaux et par la mise en place sur le territoire du statut de micro-entreprise en mai 2020. Malgré la crise sanitaire, le nombre d'entreprises nouvelles augmente en 2021 de 33 % (+ 17 % dans l'Hexagone) par rapport à 2020, qui était déjà une année record. La plupart des créations d'entreprises (73 %) se font sous le statut d'entreprises individuelles, y compris de microentreprises. Les 27 % restants sont créées sous le statut de société.

Parmi les 1 300 nouvelles entreprises individuelles, 47 % sont créées par des femmes, soit davantage que dans l'Hexagone (43 %).

Les femmes sont majoritaires parmi les créateurs d'entreprises dans les activités liées à la santé et l'action sociale, au commerce et aux services aux particuliers. Les hommes prédominent largement dans la construction et les activités de services administratifs et de soutien aux entreprises.

Les femmes sont quasiment absentes des hautes responsabilités en politique

Conformément à l'application des lois sur la parité, comme partout sur le territoire national, les femmes sont dorénavant aussi nombreuses que les hommes parmi les élu·es des collectivités territoriales. Ainsi, les listes composées pour les élections municipales ou départementales par exemple doivent présenter autant d'hommes que de femmes. Pour autant, les femmes sont absentes de la tête des exécutifs locaux à Mayotte début 2022. Ainsi, à la suite des élections municipales qui se sont tenues en 2020, les maires

des 17 communes de Mayotte sont tous des hommes, et seules quatre femmes occupent les fonctions de première adjointe. Dans l'Hexagone, les femmes demeurent elles aussi très largement minoritaires : elles ne représentent que 20 % des maires et 33 % des premiers et premières adjointes. Les jeunes

générations de femmes sont cependant davantage présentes que leurs aînées : qu'elles soient premières adjointes de mairie, deuxièmes adjointes ou autres membres du conseil municipal, les femmes élues sont plus jeunes que les hommes, de 5 ans en moyenne.

À Mayotte, les présidences du Conseil départemental et de chacune des cinq communautés de communes sont aussi dévolues à des hommes, comme la majorité des vices-présidences. Seule exception, une femme est députée parmi les quatre représentant·es de Mayotte au Parlement. Pour la France entière, 36 % des parlementaires sont des femmes.

L'objectif 5 de développement durable formulé par les Nations unies, qui vise l'égalité entre les sexes, définit pourtant comme cible de « *veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité* ».

Auteur :

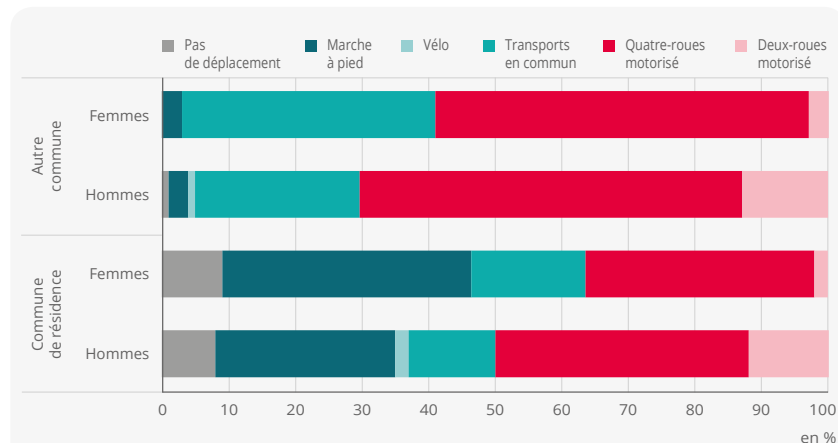
Claire Grangé (Insee)

► Encadré 2 - Les femmes utilisent davantage les taxis collectifs ou la marche pour se rendre au travail

La moitié des personnes en emploi, hommes (51 %) comme femmes (54 %), travaillent dans leur commune de résidence à Mayotte. Dans ce cas, les femmes se rendent davantage à pied sur leur lieu de travail, que les hommes (37 % contre 27 %) ► **figure**. Qu'elles travaillent ou non dans la commune où elles résident, elles utilisent aussi plus fréquemment les taxis collectifs, qui font office de transport en commun. Par ailleurs, elles n'ont recours que de manière marginale à un deux-roues motorisé, tandis que davantage d'hommes en utilisent un (un peu plus d'un sur dix).

Quand l'emploi se situe hors de la commune de résidence, la voiture est privilégiée : près de six personnes sur dix, femmes comme hommes, travaillant en dehors de leur commune de résidence utilisent une voiture ou un camion pour se rendre à leur travail. C'est aussi le cas de près de quatre hommes sur dix travaillant dans leur commune de résidence. À Mayotte, seuls 29 % des ménages disposent d'au moins une voiture, contre 81 % dans l'Hexagone.

► Mode de transport pour se rendre au travail selon le lieu de travail et le sexe à Mayotte en 2017



Champ : personnes en emploi.

Source : Insee, Recensement de la population 2017.

► Encadré 3 - Des lois pour faire progresser la parité

Depuis 2018, à Mayotte, les entreprises d'au moins 50 salariés doivent avoir négocié un accord ou, à défaut, défini un plan d'actions visant à parvenir à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. En 2021, 13 entreprises sur les 36 concernées disposent d'un accord ou d'un plan d'actions.

Depuis 2020, ces entreprises doivent calculer un « index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ». Il s'agit d'une note sur 100 points reflétant la situation de l'entreprise par rapport à l'égalité professionnelle et notamment les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes. Si l'index est inférieur à 75, des mesures correctives sont mises en œuvre pour atteindre l'objectif. C'est le cas de deux entreprises à Mayotte, soit 8 % des entreprises pour lesquelles un index a été calculé, un niveau proche de la moyenne nationale (7 %). En 2022, l'identification des entreprises soumises à ces obligations en faveur de la parité devrait s'améliorer et permettre un meilleur contrôle.

Source : Deets

► Source

L'**enquête Emploi** permet de mesurer les concepts d'activité, d'emploi et de chômage conformément aux critères établis par le Bureau international du travail (BIT). Elle comporte des questions permettant de décrire l'emploi selon des nomenclatures ou des définitions européennes. La collecte de l'enquête Emploi à Mayotte a lieu chaque année au 2^e trimestre, auprès d'environ 3 000 ménages. Le taux de chômage de Mayotte est mesuré avec un intervalle de confiance de ± 2 points.

► Définitions

Une **personne en emploi au sens du Bureau international du travail (BIT)** a effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence, ou a été absente de son emploi sous certaines conditions de motif (congrés annuels, maladie, maternité, chômage partiel ou technique, etc.) et de durée.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre de personnes en emploi et la population en âge de travailler (15 à 64 ans).

Un **chômeur au sens du BIT** est une personne âgée de 15 ans ou plus qui :

- est sans emploi la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir ;
- a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes en emploi ou au chômage.

La **population active au sens du BIT** comprend les personnes en emploi au sens du BIT et les chômeurs au sens du BIT.

Le **halo autour du chômage** rassemble les personnes sans emploi qui :

- ont effectué une démarche active de recherche d'emploi mais ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines à venir ;
- n'ont pas effectué de démarche active de recherche, mais souhaitent un emploi et sont disponibles pour travailler ;
- souhaitent un emploi, mais n'ont pas effectué de démarche active de recherche et ne sont pas disponibles pour travailler.

Le **sous-emploi** concerne les personnes actives occupées au sens du BIT qui remplissent l'une des conditions suivantes :

- elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles pour le faire, qu'elles recherchent activement un emploi ou non ;
- elles travaillent à temps partiel (et sont dans une situation autre que celle décrite ci-dessus) ou à temps complet, mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel (chômage technique) ou de mauvais temps.

Les **diplômes qualifiants** regroupent les CAP, BEP, Baccalauréat et les autres diplômes de l'enseignement supérieur. Le certificat d'études primaires ou le diplôme national du brevet (DNB) ne sont pas considérés comme des diplômes qualifiants.

Les **emplois de cadre** correspondent à la catégorie « cadre et profession intellectuelle supérieure » ou « chef d'entreprise de dix salariés ou plus » de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee.

Les **emplois à hautes responsabilités** correspondent à des postes de dirigeant, professionnel ou expert de haut niveau. Ces postes sont repérés parmi les cadres en s'appuyant sur les préconisations du rapport du Conseil national de l'information statistique (Cnis) intitulé « Rénovation de la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelle ».

► Pour en savoir plus

- **Seguin S.**, « Créations d'entreprises à Mayotte en 2021 - Nouveau record d'entreprises créées en 2021 et essor du micro-entrepreneuriat », *Insee Flash Mayotte* n° 136, mai 2022.
- **Thibault P.**, « De plus en plus d'emplois de cadre, en particulier pour les natifs et natives de Mayotte », *Insee Analyses Mayotte* n° 32, mars 2022.
- **Jonzo A.**, « Enquête Emploi 2021 à Mayotte - En 2021, autant d'emplois qu'avant la crise sanitaire mais davantage de personnes en âge de travailler », *Insee Flash Mayotte* n° 130, décembre 2021.
- **Letailleur N.**, « Créations d'entreprises à Mayotte - Malgré la crise sanitaire, un nouveau record d'entreprises créées en 2020 », *Insee Flash Mayotte* n° 119, mai 2021.
- **Jonzo A.**, « 3 000 emplois en moins pendant le premier confinement », *Insee Flash Mayotte* n° 117, mars 2021.
- **Seguin S., Sui-Seng S.**, « Les créateurs d'entreprises à Mayotte en 2018 - Des créateurs plutôt âgés et diplômés, mais peu expérimentés », *Insee Flash Mayotte* n° 110, octobre 2020.
- **Fleuret A., Paillolle P.**, « L'insertion sur le marché du travail à Mayotte - Le diplôme, clé de l'insertion professionnelle », *Insee Analyses Mayotte* n° 21, septembre 2019.
- **Fleuret A., Paillolle P.**, « Évolution du marché du travail mahorais de 2009 à 2018 - Un emploi pour trois adultes », *Insee Flash Mayotte* n° 93, septembre 2019.
- **Mureau C.**, « Des emplois marchands encore peu nombreux, très concentrés dans l'Est - L'emploi à Mayotte en 2017 : secteurs d'activité et localisation », *Insee Analyses Mayotte* n° 20, septembre 2019.